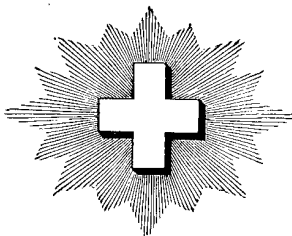


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 42205

31 décembre 1907, 6 1/2 h. p.

Classe 71 k

BREVET PRINCIPAL

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER, Reconvilier (Suisse).

Montre.

L'objet de la présente invention consiste en une montre ayant une aiguille de chronographe placée sur l'axe de la roue de petite seconde et commandée pour sa mise en marche, son arrêt et sa remise à zéro par un organe accessible de l'extérieur de la montre.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention:

La fig. 1 en est un plan partiel, vu du côté du cadran de la montre;

La fig. 2 représente, à plus grande échelle et en plan, le mécanisme du chronographe;

La fig. 3 est un détail de la figure précédente, dans une position différente;

la fig. 4 est une coupe suivant la ligne A—B de la fig. 2.

La fig. 5 est une coupe suivant la ligne C—D de la fig. 3.

Sur l'axe *a* de la roue *b*, portant généralement l'aiguille de petite seconde, est fixé une rondelle *c*; au-dessus de cette rondelle, une roue *d*, dont le conon *e* porte l'aiguille de chronographe *f*, est ajustée folle sur le

bout de l'axe *a*; cette roue est solidaire d'un cœur de remise *g* et un ressort *h*, appuyant sur elle, tend à la faire appuyer constamment sur la rondelle *c* qui, tournant continuellement avec la roue *b*, entraîne ainsi la roue *d* et son aiguille *f* par friction du cœur *g* contre ladite rondelle *c*.

En *i* est pivoté un levier *k* ayant deux dents, *l* et *m* et qui, sous l'action d'un ressort *n*, tend constamment à appuyer contre les colonnes *o* d'une roue à colonnes *p*, pivotée en *q* et dans la denture de laquelle peuvent agir, d'une part, un ressort-sautoir *r* et, d'autre part, un cliquet *s* maintenu sur la platine *t* par une vis *u* passant à travers d'une ouverture allongée *v* de ce cliquet. Le levier *k* est terminé, du côté opposé à son piset par un marteau *w* de remise du cœur *g*, ce marteau présentant un plan incliné lui permettant de s'engager sous la roue *d*.

Un ressort *x* agit contre un talon *y* du cliquet en tendant à le pousser constamment vers l'extérieur de la montre; un pied *z*, passant par une entrée 1 de la platine *t*, est fixé à une extrémité du cliquet, ce pied étant lui-même commandé par un poussoir 2 (fig. 1)

extérieur à la boîte 3 de la montre et placé à l'opposé du midi, du cadran.

Les organes du mécanisme étant dans la position représentée par les fig. 2 et 4, le levier *k* repose par sa dent *l* contre une des colonnes *o*; la roue *d*, qui sous l'influence du ressort *h*, appuie par son cœur solidaire *g* sur la rondelle *c* est ainsi entraînée, avec l'aiguille *f*, dans le mouvement de l'axe *a*.

Si l'on appuie une première fois sur le poussoir 2, le cliquet *s* fait avancer d'une dent la roue *p* dont la colonne *o* quitte la dent *l* du levier *k* pour venir en contact avec la dent *m* de ce levier (fig. 3 et 5), ce qui a pour effet d'amener, sous l'action du ressort *n*, le marteau *w* sous la roue *d*, en soulevant celle-ci et en la mettant hors d'action de la rondelle *c*; la roue *d* et l'aiguille *f* sont ainsi arrêtées.

En appuyant une deuxième fois sur le poussoir 2, la colonne *o* quitte la dent *m* et les deux dents *l* et *m* venant se placer entre deux colonnes *o*, le marteau *w* vient agir sur le cœur *g* et remet l'aiguille *f* au zéro de la division 5 du cadran.

Une troisième pression sur le poussoir 2 remet les organes dans leur position primitive (fig. 2 et 4) et l'aiguille *f* tourne avec la roue *d*.

Au lieu que l'entraînement de la roue *d* se fasse par friction contre la rondelle *c*, ces deux organes pourraient comporter une fine

denture ou bien, la rondelle *c*, pourrait seule comporter une fine denture et la roue *d* ou le cœur *g* pourrait porter une dent ou un pied pouvant pénétrer dans cette denture.

Le mécanisme de chronographe pourrait être autre que celui décrit et représenté.

La montre peut être d'un genre quelconque, par exemple du genre dit „Roskopf“ ou à ancre, à cylindre, etc., lépine ou savonnette.

REVENDEICATION:

Montre ayant une aiguille de chronographe placée sur l'axe de la roue de petite seconde et commandée pour sa mise en marche, son arrêt et sa remise à zéro par un organe accessible de l'extérieur de la montre.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Montre répondant à la revendication, dont l'organe précité est un poussoir placé à l'opposé du midi du cadran de la montre;
- 2 Montre répondant à la revendication et possédant un mécanisme de chronographe en substance comme décrit en regard des fig. 2 à 5 du dessin annexé.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
La Chaux-de-Fonds.

